

Coordonnées

Thabor44

Maison diocésaine Saint-Clair
7 chemin de la Censive du Tertre - 44300 Nantes

Solène BONDU - Chargée de gestion
et de protection des mineurs
E-mail : thabor44@nantes.cef.fr
Téléphone : 02 49 62 22 44

Service diocésain de la Pastorale catéchétique

Maison diocésaine Saint-Clair
7 chemin de la Censive du Tertre - 44300 Nantes

E-mail : catechese-secretariat@nantes.cef.fr
Téléphone : 02 49 62 22 55

Service diocésain de la Pastorale des jeunes

Maison diocésaine Saint-Clair
7 chemin de la Censive du Tertre - 44300 Nantes

Site : jeunes.diocese44.fr/
E-mail : pastorale.jeunes@nantes.cef.fr
Téléphone : 02 49 62 22 38
Mobile : 06 66 40 00 71

Aumôneries de l'Enseignement public

Maison diocésaine Saint-Clair
7 chemin de la Censive du Tertre - 44300 Nantes

E-mail : aep44@nantes.cef.fr
Téléphone : 02 49 62 22 36
Mobile : 06 63 73 89 79

Repères

pour les accompagnateurs d'enfants et de jeunes

- « *Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?* »
- « *Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* » (Mt 25, 40)

Le Pape François écrivait aux jeunes du monde entier : « Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde. Tout ce qu'il touche devient jeune, devient nouveau, se remplit de vie. » Les premières paroles que je voudrais adresser à chacun des jeunes chrétiens sont donc : Il vit et il te veut vivant ! » (*Christus Vivit*). C'est le message que nous voulons transmettre aux jeunes que nous accompagnons : nous sommes appelés à devenir témoins, dans toute activité que nous faisons ou animons.

Cette charte donne les éléments essentiels à tenir dans l'animation de groupes de jeunes. Elle est le fruit de la décision conjointe des évêques de France pour une Église qui soit notre « maison commune et sûre », toujours plus fidèle à sa mission auprès des jeunes. Elle signifie la confiance que l'Église de Nantes vous fait pour prendre soin et accompagner ceux qui vous sont confiés, dans toutes leurs dimensions physique, affective, morale et spirituelle. Votre présence auprès d'eux est le visage que l'Église leur donne à voir en cheminant avec eux dans le rôle qui vous est confié sur ce chemin de vie. Il vit le Christ : à vous d'en être les témoins.

RÈGLES PRATIQUES DE BASE dans nos activités pastorales avec des mineurs

Version 2022-2023



J'accompagne et j'anime un groupe d'enfants ou de jeunes (...), sous la responsabilité du laïc en mission ecclésiale / du prêtre / ... **Je fais donc partie d'une équipe sur laquelle je peux m'appuyer. Mon responsable me fait confiance pour intervenir auprès des enfants ou des jeunes, et il a la confiance des parents.**

(extrait de la charte du catéchiste du diocèse de Nantes)

Accueil

- **Créer un espace accueillant et sécurisant** physiquement et psychologiquement (voir thèmes suivants)
- **Rencontrer les jeunes dans un espace à la vue de tous** (vigilance : ne pas être seul(e) dans une pièce fermée, ou être accompagné(e) d'un autre adulte)
- **Veiller au respect de la réglementation des ACM***. Par exemple : 1 adulte minimum pour 12 enfants de 6 ans et plus.

Guide de bonnes conduites

- **Avoir une posture ajustée** (gestes, paroles, attitudes) respectant l'intégrité physique et morale.
- Se former et relire **sa posture d'adulte accompagnateur**.
- Adopter et développer des **attitudes et comportements professionnels**.
- Les adultes font partie d'une équipe. **Ils travaillent ensemble** et n'hésitent pas à s'appuyer les uns sur les autres pour partager leurs compétences et discerner.
- Si un enfant se confie à moi et/ou si je suis témoin d'un fait chez un mineur, **l'adulte en informe seulement son responsable identifié**.
- **Ce responsable soutient, conseille et prend les décisions nécessaires**. Il est aussi joignable par les familles.

Protection

- En lien avec la réglementation des ACM*, **le diocèse demande les extraits de casier judiciaire** des adultes réguliers en lien avec les jeunes ou ponctuellement sur un temps fort/camp.
- **La loi oblige le diocèse** à faire signer une autorisation parentale, une fiche sanitaire et un droit à l'image.
- Forte recommandation aux adultes de **ne pas se prendre en photo avec un seul mineur** mais de privilégier les photos de groupe.
- **Vigilance quant à la mise en ligne sur les réseaux sociaux, entre autres personnels**, des photos prises par les jeunes et les adultes.

Hygiène de vie

- **Porter une tenue décente**. Les mineurs et les adultes ne doivent pas être torse nu ou à moitié dévêtus. Aucune personne ne se tient nue devant une autre.
- **Interdire l'alcool et le tabac**. Si un mineur est fumeur, une charte peut être signée entre lui, ses parents et l'organisateur. Tout adulte veille à ne pas fumer devant les mineurs (y compris la cigarette électronique).
- **Réglementer l'usage des écrans** pour des raisons pédagogiques : les mineurs s'engagent à remettre leur portable ou tout type d'appareil numérique à leurs animateurs si besoin. Les parents peuvent en être avisés dans les documents d'autorisations parentales.

Déplacements

- **Organiser = être responsable :**
 - a. si les parents organisent entre eux les trajets, ils en sont responsables ;
 - b. si l'organisateur prévoit les trajets, il en est responsable. Conseils : un minimum de 2 mineurs dans le même véhicule. Si l'adulte se retrouve seul avec le mineur, il appelle les parents pour signifier qu'ils se mettent en route et le mineur se place à l'arrière du véhicule.
- **Les conducteurs réguliers** fournissent une copie de leur permis de conduire (et une copie de la carte verte d'assurance si véhicule personnel).
- **Les règles de circulation à pied sur la voie publique** sont rappelées aux adultes et aux jeunes. Chaque adulte accompagnant un groupe doit porter un gilet jaune pour plus de visibilité.

Santé

- **Réglementation ACM*** : administration de médicaments **uniquement sur prescription médicale**. Les familles fournissent obligatoirement une ordonnance en cours de validité.
- Soins infirmiers réalisés **en présence d'une autre personne** à la vue de tous (suivant la nature des soins).

Pour plus de détails, contactez :

📍 Les services diocésains pour les chartes des catéchistes, Taizé, Lourdes, AEP...

📧 Thabor 44 thabor44@nantes.cef.fr pour des ressources pour les activités avec nuitées ou des questions sur la réglementation et la prévention.

🌐 diocese44.fr/prevention-mineurs

THABOR44

